



**HAL**  
open science

# La perception de la variation diatopique au fil du temps

Fañch Broudic

► **To cite this version:**

Fañch Broudic. La perception de la variation diatopique au fil du temps. *La Bretagne Linguistique*, 2004, 13, pp.32 - 52. 10.4000/lbl.3460 . hal-04612315

**HAL Id: hal-04612315**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04612315v1>**

Submitted on 17 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

# La perception de la variation diatopique au fil du temps

*The perception of diatopic variation over time*

Fañch Broudic

---



## Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/3460>

DOI : 10.4000/lbl.3460

ISSN : 2727-9383

## Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

## Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2004

Pagination : 32-52

ISBN : 2-901737-60-9

ISSN : 1270-2412

Ce document vous est fourni par Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)



## Référence électronique

Fañch Broudic, « La perception de la variation diatopique au fil du temps », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 13 | 2004, mis en ligne le 01 octobre 2023, consulté le 17 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/3460> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.3460>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# La perception de la variation diatopique au fil du temps

*The perception of diatopic variation over time*

Fañch Broudic

---

- 1 Puisque la variation est constitutive de la langue, le breton n'échappe évidemment pas à ce constat<sup>1</sup>. Celle qui, dans son cas, a sans doute été le plus fréquemment observée est la variation diatopique. Les lexicographes en font état dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1732, Grégoire de Rostrenen observe en effet, dans son *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, que « le breton a cela de commun avec toutes les autres langues vivantes qu'il se parle différemment selon les différents cantons, car chaque diocèse semble avoir son dialecte particulier, et les mots qui lui sont propres ou spécifiques ne se prononcent pas toujours de la même façon dans les deux extrémités d'un même diocèse<sup>2</sup> ».
- 2 Quelques années plus tard, Dom Le Pelletier affirmait dans la préface du *Dictionnaire de la langue bretonne* que « nos Bas-Bretons comptent leurs dialectes par diocèses ; mais on pourrait les multiplier presque jusqu'au nombre des paroisses », précisant toutefois que « les pays limitrophes tiennent toujours quelque chose de la prononciation de leurs voisins<sup>3</sup> ». L'historien Yves Le Gallo, lui-même bretonnant et fin connaisseur des subtilités des différents pays bretons, a commenté depuis ce propos en soulignant que les dialectes « se fragmentent eux-mêmes en sous-dialectes, à leur tour éclatés en modes de parler de pays, voire de paroisses [...] Autrement dit, on ne parle pas le breton mais un breton, celui de son évêché, de son *pagus*, de sa paroisse<sup>4</sup> ».
- 3 Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, Francis Gourvil formule la même constatation en d'autres termes : « dès la première phrase, au cours d'une conversation, les usagers de l'un ou l'autre dialecte décèlent inmanquablement leur origine aux sens d'un interlocuteur appartenant à un pays différent, voire à une commune située en bordure de la frontière du dialecte de celui qui parle. [...] Dans une assemblée groupant des pêcheurs de Locquéolé et du Dourduff, dans une autre réunissant des paysans du Cloître, de Plounéour et de Berrien, on n'hésiterait pas deux secondes pour désigner le côté de la rade, du ruisseau ou de la montagne d'où l'interlocuteur serait originaire<sup>5</sup> ». L'auteur du *Que sais-je ?* sur la langue et la littérature bretonnes reconnaît que certains dialectes

comme le léonard ou le trégorrois occupent des territoires relativement « homogènes »<sup>6</sup> : il n'en décrit pas moins « les nuances » entre parlers bretons, « le compartimentage de ces dialectes », « la multiplicité des variantes »...

- 4 Les chercheurs eux-mêmes se sont beaucoup intéressés à la variation dialectale. L'*Atlas* de Pierre Le Roux est, bien entendu, le premier travail de référence en la matière<sup>7</sup>. François Falc'hun a su en tirer partie, dès 1951, pour une thèse qui fit date sur l'« Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique<sup>8</sup> ». En publiant au tout début de ce XXI<sup>e</sup> siècle les 600 cartes du *Nouvel Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, basé sur 187 points d'enquêtes, Jean Le Dû a, depuis, prolongé la démarche de son prédécesseur, avec un objectif tout à fait explicite : « l'étude de la variation géographique des 'badumes' – les parlers bretons 'de chez nous' – aux plans phonétique, morphologique et lexical<sup>9</sup> ». Sur les 34 thèses traitant de langue ou de littérature bretonnes, soutenues entre 1973 et 1988, une sur quatre est consacrée à l'étude d'un parler ou à celle de la variation lexicale dans un domaine spécifique<sup>10</sup>.
- 5 Il ne fait donc aucun doute que, dans le cas du breton, la variation diatopique a beaucoup marqué les esprits, qu'elle ait été le fait des locuteurs, d'observateurs ou de linguistes. Mais comment cette variation a-t-elle été perçue au fil du temps<sup>11</sup> ?
- 6 On observera, liminairement, que la plupart ne mettent pas en cause le fait qu'il s'agisse toujours d'une seule et même langue, c'est-à-dire du breton. Ceci est particulièrement vrai de la part des non-locuteurs que sont en général les voyageurs. En arrivant en Basse-Bretagne, ils ne peuvent s'exprimer en français que dans les villes. Partout ailleurs tous les interlocuteurs qu'ils rencontrent ne peuvent généralement s'exprimer qu'en breton, et ce qui les frappe au premier abord, ce n'est pas tant la variation que l'hétérogénéité de la langue bretonne par rapport au français.
- 7 L'Anglais Arthur Young, qui voyage en France à la veille de la Révolution, s'étonne à propos des Bretons, lorsqu'il arrive à Landivisiau, « qu'on les trouve ainsi, avec un langage, des coutumes, des vêtements distincts ». Dès que l'on entre dans la Basse-Bretagne, « on reconnaît tout d'un coup, écrit-il, un autre peuple, rencontrant plusieurs individus qui ne savent de français que : *je ne sais pas ce que vous dites, ou je n'entends rien*<sup>12</sup> ». Dans ses mémoires rédigées en 1789, la baronne d'Oberkirch est horrifiée : « cette Basse-Bretagne est un pays affreux, on y parle un langage incompréhensible, qu'on m'assure n'être pas un patois, mais seulement une corruption du celtique primitif<sup>13</sup> ». Louis Desjobert ne le comprend pas davantage, mais identifie ce langage comme étant du breton, ou plus exactement, selon la terminologie de l'époque, du bas-breton : « tout ce peuple parle bas-breton depuis Lamballe à peu près, cette langue est si différente du français que je n'y entendais pas un mot<sup>14</sup> ». En 1780 Laurent Aymon de Franquières « ne pouvait arriver à se faire comprendre hors des grandes villes, faute de savoir le breton<sup>15</sup> ».
- 8 Au XIX<sup>e</sup> siècle, voyageurs et mémorialistes multiplient les observations du même type. Le futur ministre de l'Instruction publique de la III<sup>e</sup> République, Jules Simon, était né à Lorient en 1814. De ses séjours de jeunesse à Saint-Jean-Brévelay, c'est-à-dire dans la partie la plus orientale du vannetais, il écrit : « on parlait breton dans tout le pays. On ne se servait pas d'autre langue. Les sermons, le dimanche, étaient faits en breton [...]»<sup>16</sup> ». Le vannetais était donc bien identifié, même par un non-locuteur qui en apprit « quelques bribes à la longue », comme étant du breton.

- 9 Michelet visite la Bretagne en août 1831, en vue de rédiger son *Tableau de la France*. Il écrit : « la langue bretonne ne commence pas même à Rennes, mais vers Elven, Pontivy, Loudéac et Châtelaudren. De là, jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la vraie Bretagne, la Bretagne *bretonnante*, pays devenu tout à fait étranger au nôtre...<sup>17</sup> ».
- 10 Mérimée lui aussi vient en Bretagne, quelques années plus tard, en 1835. Il s'attend si bien à ne pouvoir échanger avec les habitants qu'il embauche un interprète, sans se douter de la mésaventure qui allait lui arriver : « je m'étais de mon mieux préparé à cette excursion en apprenant les mots de breton indispensables à un étranger : Où trouverai-je quelqu'un qui parle français ? Mais par surcroît de précaution, j'avais demandé un guide sachant le breton. À une demi-lieue de Saint-Brieuc, je découvris, à ma grande mortification, que mon interprète, s'il savait le breton, entendait à peine quelques mots de français<sup>18</sup> ». Mérimée ne cesse de maugréer contre cette « langue que le diable a inventée », d'autant plus qu'un paysan de l'ouest du Finistère accuse son interprète, originaire du Goélo, de « baragouiner ».
- 11 Gustave Flaubert parcourt la région en 1847 à pied ou en voiture, en compagnie de Maxime du Camp. Alors qu'ils avaient appris l'italien pour visiter l'Italie, ils reconnaissent qu'ils « n'entendent pas » le breton, dont ils notent cependant dans *Par les champs et par les grèves* quelques termes comme « bragow-brass » et « peulvan » : « un Peulvan autrement dit un Menhir » (*sic*<sup>19</sup>). Ce qui les frappe, c'est de se retrouver dans l'impossibilité absolue de communiquer avec les autochtones, lorsqu'ils cherchent leur chemin du côté de la Pointe du Raz : « nous étions là, nous regardant tous deux, moitié souriant, moitié furieux, plus incompris, plus perdus que chez les Lapons ou les Algonquins<sup>20</sup> ».
- 12 Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, André Suarès émaille également son *Livre de l'émeraude*, paru en 1900, de quelques expressions bretonnes. L'usage généralisé de la langue bretonne le marque : « dans une petite gare, on ne parla plus français, et j'entendis la langue dure dont l'accent chante ». Fournissant quelques annotations d'ordre sociolinguistique, il observe – déjà ! – que, parmi les vieillards, « plus d'un, qui ne parle que le breton, a des neveux qui ne savent que le français<sup>21</sup> ». Suarès croit pouvoir prédire que « la Bretagne va mourir » et que « demain, elle sera riche. [...] Bientôt elle aura cessé d'être bretonne » – ce qui, soit dit en passant, témoigne au moins d'une certaine idée de la Bretagne. Il faut dire que Suarès séjourne dans la région au moment où la généralisation de l'enseignement primaire obligatoire produit ses premiers effets, suite à l'adoption des lois scolaires de Jules Ferry au début des années 1880. Mais à cette date, la moitié de la population est toujours monolingue de langue bretonne, et l'usage du breton est général.
- 13 Quand il enquête en 1925-26 sur « la coexistence » des langues en Bretagne, le linguiste Albert Dauzat ne parle également que du « breton » par rapport au français : à Paimpol, « les pêcheurs parlent plutôt breton entre eux, mais comptent en français<sup>22</sup> ».
- 14 Pour tous ces voyageurs, qui projettent nécessairement un regard extérieur sur une région qu'ils découvrent pour la première fois, il va de soi qu'en (Basse)-Bretagne on parle « breton ». Ils ne sont sans doute pas les mieux placés pour déceler ou détecter des différences entre parlars. De temps à autre pourtant, transparaissent quelques annotations. Dès 1663 par exemple, au moment où Colbert de Croissy réalise une grande enquête économique en Bretagne, Jean-Baptiste Babin, conseiller du roi, trésorier de France et général des finances à Nantes, écrit dans un mémoire que le breton du vannetais est « grossier, et moins pur qu'aux autres trois évêchés<sup>23</sup> », ce qui

laisse entendre que la répartition dialectale du breton est déjà bien perçue au XVII<sup>e</sup> siècle comme étant calquée sur celle des anciens évêchés.

- 15 Sous la Révolution, Bouret, représentant en mission dans le Morbihan en brumaire et nivôse an III, se plaint de l'usage exclusif du breton par la population, qui lui pose un problème politique, mais il a clairement conscience des différences d'expression d'un « parler » à l'autre : « ils parlent un idiome barbare, qui est le seul usité parmi eux, et qui varie même dans chaque district, si bien que, quand un étranger veut entrer en conversation avec eux, après avoir beaucoup écouté, ils répondent *nontanquete*, c'est-à-dire : Je n'y entends rien<sup>24</sup> ».
- 16 Ce sont les Bretons eux-mêmes qui, d'une manière qui n'est pas tout à fait inattendue, multiplient les observations sur la variation diatopique, au point d'en faire à l'occasion un argument positif. Sous l'Ancien Régime, la finalité des collèges était essentiellement d'assurer la formation du clergé : en 1763, le principal de celui de Tréguier justifie ainsi l'existence de son établissement en écrivant que « ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique pour exercer l'apostolat dans ce diocèse sont obligés de savoir le breton du pays, absolument différent de celui de Vannes et de Quimper ; si on les force à s'expatrier huit à neuf ans, ils auront oublié leur langue maternelle, ne pourront prêcher ni confesser en breton ; ils seront conséquemment inutiles à leur état et le peuple cessera d'être instruit<sup>25</sup> ».
- 17 Sous la Révolution, les deux correspondants bretons de l'abbé Grégoire, au moment de l'enquête qui l'a rendu célèbre, rendent compte brièvement de la variation. Le premier, P. Riou, avait très certainement appris le français comme langue seconde, mais n'ignore pas l'origine celtique de la langue bretonne : il souligne qu'elle « diffère beaucoup dans l'un et l'autre évêché ». Quant à Lequinio, son rapport à la langue paraît complètement différent et beaucoup plus distancié. Lui « ne sait pas pour quel genre de choses ce patois est le plus abondant (et) connaît trop peu de mots pour exprimer les nuances des idées ». Il affirme que « le patois varie peu en lui-même ; mais sa prononciation change presque de paroisse en paroisse, et il est tellement changé de vingt lieues en vingt lieues, qu'il faut faire une petite étude pour entendre le breton parlé à cette distance de son pays natal<sup>26</sup> ».
- 18 L'*Annuaire statistique du département du Finistère pour l'an XII de la République* observe à propos du breton que les locuteurs « y mettent une si grande différence que les habitants du ci-devant Évêché de Léon n'entendent point ceux du Morbihan, et ceux des environs de Quimper, quoique plus rapprochés, ne les entendent pas beaucoup mieux. Cependant le fond de la langue est le même pour tous<sup>27</sup> ».
- 19 L'Évêque de Quimper, confronté à la nécessité de faire traduire le nouveau catéchisme universel, observait, le 23 février [1807], que « cet ouvrage a exigé un travail difficile, parce qu'il a fallu adopter un breton qui pût être entendu dans toutes les parties de mon diocèse, et dans celui de Saint-Brieuc, car il existe dans mon diocèse seul deux ou trois espèces de breton<sup>28</sup> ».
- 20 Dans l'Évêché de Vannes, le vicaire général Le Gal écrit à la même époque au maire de Locunolé qui lui avait réclamé la nomination d'un recteur : « les prêtres sont rares dans votre pays, et les autres n'entendent pas votre breton ». Au sortir de la Révolution, l'évêque, Mgr Pancemont, se plaignait du manque de prêtres parlant breton, et surtout parlant le breton qu'il aurait fallu : il déplorait en effet « les malheureux effets des

variations de votre idiome. [...] Je perds assez fréquemment des sujets bretons. Je n'en ordonne presque point<sup>29</sup> ».

- 21 En 1811, des prêtres bretons sont sollicités pour répondre à la première enquête de Coquebert de Monbret sur « les langages différents » parlés sur le territoire de l'Empire. Ils doivent transmettre au Ministre de l'Intérieur une version bretonne de la parabole de l'Enfant prodigue. Onze versions, accompagnées des commentaires que les traducteurs avaient joints à leur envoi, en ont été retrouvées par Daniel Bernard dans les archives de Kernuz<sup>30</sup>. L'abbé Pierre-Gabriel Le Hir, né à Plouzané en 1758, écrit par exemple au sous-préfet de Brest : « n'ayant jamais de relation avec les Bretons de Cornouaille, de Tréguier ou de Vannes, je connais très peu leurs idiomes. J'avoue même que je n'ai jamais fait une étude du breton de mon pays. Je le sais cependant passablement par l'usage... ». L'abbé Tanguy-Julien Tabou, né à Lesneven en 1760, estime quant à lui que « les dialectes de Léon, Quimper et Tréguier ne diffèrent pas sur le fond [...] D'une paroisse à l'autre on perçoit quelque variation peu sensible ». L'abbé Jean Le Coz, né à Landrévarzec en 1756, directeur du séminaire de Plouguernevel se révèle dialectologue avant l'heure : enseignant le catéchisme à Gouarec à des enfants qui venaient de trois localités différentes, il observe qu'ils « terminaient différemment leurs mots :

Plouguernevel : œuvrou, comsou, songezonou.

Gouarec : œuvraou, comsaou, songezonaou.

Pléloff : œuvréu, comséu, songezonéu<sup>31</sup> ».

- 22 En 1813, René-Théophile Laënnec soigne à La Salpêtrière des soldats d'origine bretonne, « presque tous atteints du mal du pays. [...] J'en ai, écrit-il, de tous les dialectes, et j'ai par conséquent été obligé de reprendre mes études celtiques<sup>32</sup> ».
- 23 Les différences dialectales sont quelquefois invoquées comme un argument contre le breton. Ainsi le Comité d'Instruction primaire de Quimper va-t-il jusqu'à affirmer en 1831 « qu'il y a en Basse-Bretagne, autant de dialectes que de cantons, presque autant que de communes, et encore ces idiomes s'éloignent tellement les uns des autres que le Breton de Cornouaille comprend à peine le Breton du Léon, et que le Breton du Morbihan n'entend guère mieux le Breton du Finistère qu'il n'entend un Français ou un Anglais ». Ce n'était pas l'avis du Préfet du Morbihan, Lorois, selon lequel « il existe bien quatre dialectes ; ces dialectes ont des différences peu importantes et parfaitement régulières [...] Dire qu'un Breton du Morbihan n'entend guère mieux un Breton du Finistère qu'un Français ou un Anglais me semble un véritable paradoxe<sup>33</sup> ».
- 24 Voyageant dans le Finistère entre 1829 et 1831, J.-F. Brousmiche observe pourtant que « c'est avec peine que l'habitant des Côtes-du-Nord, du Finistère, comprend le breton de Vannes, qui est celui dont on se sert dans l'arrondissement de Quimperlé. Ce dialecte, en partie francisé, a bien moins d'énergie que la langue parlée dans le haut-Léon surtout, où la langue bretonne a conservé toute sa pureté<sup>34</sup> ».
- 25 Dans les trois volumes qu'il consacre en 1832 à l'histoire et à la géographie du littoral des Côtes-du-Nord, M. Habasque est finalement plus sensible à l'intercompréhension qu'à la différenciation : « un Léonard ne saurait se faire entendre qu'avec peine dans la Cornouaille, et [...] il n'est pas du tout compris dans le Morbihan. Toutefois, la différence entre ces dialectes n'est pas telle, que, dès les premiers momens, on ne puisse pas s'y faire donner tous les objets de première nécessité, et qu'au bout d'un mois, il ne soit facile à un habitant du Léon ou de Tréguier, de causer avec un Vannetais sur tous les sujets possibles<sup>35</sup> ».

- 26 Bachelot de la Pylaie avait, en 1843, recruté un interprète à Saint-Pol-de-Léon en vue de parcourir le Finistère : ce dernier n'ose pas intervenir devant les indigènes de Saint-Nic, en Cornouaille, « de peur de leur paraître mal parler le breton<sup>36</sup> ».
- 27 On a l'impression qu'en cette période qui s'étend de la Révolution au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les citations se suivent et se répètent, et que les divisions dialectales tiennent autant du discours ou des idées reçues que du constat d'évidence. Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les notations s'étendent à l'émigration. Paul Sébillot ne s'est pas contenté, en 1886, de proposer le tracé de la limite linguistique entre la Haute et la Basse-Bretagne : il a également produit une estimation, d'ailleurs plutôt fantaisiste, du « total des celtisants en France ». Tout en énumérant les « colonies bretonnes » dans lesquelles il a repéré des bretonnants, il fournit quelques indications sur l'origine de ces locuteurs, et donc sur le breton qu'ils parlent. Ainsi, à Nantes, à la paroisse Sainte-Anne, « on entend souvent le breton de Quimper. Un des vicaires de cette paroisse est toujours breton ».
- 28 À Trélazé, « les Bretons bretonnants sont au nombre de 2 400 environ ; plus de la moitié sont originaires du Finistère, un peu plus d'un quart des Côtes-du-Nord, le reste, soit un peu moins d'un quart, du Morbihan. [...] Les quatre dialectes bretons sont parlés par les émigrés bretons, qui ont conservé leur langue, leurs usages, leurs costumes. [...] Un médecin breton du Finistère s'occupe aussi des malades et des blessés des carrières ». On se préoccupait donc aussi bien de la santé physique que de la santé spirituelle des ouvriers bretons de Trélazé<sup>37</sup>.
- 29 A-t-il existé une *koinè* bretonne ? Pierre Knecht souligne que « lorsque la référence est constituée par un autre ou plusieurs autres dialectes, on a affaire à un ensemble de variétés linguistiquement proches, dont aucune ne domine les autres<sup>38</sup> ». Cet auteur cite en exemple le cas de la Grèce entre le VII<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, où chaque cité avait son parler propre : mais aucun de ces parlers ne différait assez l'un de l'autre pour empêcher de sentir l'unité fondamentale de la langue, et ce n'est qu'au IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ que se forma la langue commune historique – la *koinè* – sur la base du dialecte attique.
- 30 Ne pourrait-on, d'une certaine manière, considérer que le cas du breton s'apparente à celui du grec ancien ? Même si les différences dialectales étaient perçues comme telles, les brassages de population n'étaient pas inexistantes : ils intervenaient à l'occasion des foires et des grands pardons (tels ceux de Sainte-Anne d'Auray ou de Sainte-Anne La Palud, du Folgoët ou de Tréguier...) et mettaient nécessairement en contact des bretonnants de divers parlers. Certaines catégories professionnelles étaient, à cet égard, bien plus « exposées » que d'autres à la diversité linguistique : on songe aux marchands forains, aux maquignons de Landivisiau (fréquentant les foires aux chevaux du Mené Bré ou de Kerrien...), voire aux mendiants...
- 31 C'est le point de vue du Professeur Fleuriot, insistant sur les facteurs de cohésion qui ont longtemps prévalu selon lui : « l'Église, les foires, les pèlerinages, maintenaient une vie de relations entre les gens de différents dialectes. Les campagnes étaient parcourues de marchands, de colporteurs et toute cette vie sociale freinait une fragmentation dialectale qui ne s'est accentuée que tout récemment. Une sorte de *koinè* existait, mais elle a été frappée plus tôt que les dialectes et sous-dialectes quand le breton a perdu ses positions dans le commerce, l'artisanat, l'Église, la presse<sup>39</sup> ». Selon certaines observations, les chauffeurs qui participent à la collecte du lait dans les



exploitations agricoles ont développé dans les années 1970 une grande faculté d'adaptation aux différences de parlers entre leurs producteurs.

- 32 Mais c'est peut-être le clergé qui a été le plus confronté à la variation diatopique, tant que le breton a été, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la langue de la prédication, en particulier dans les paroisses rurales. Dans chacun des évêchés de Basse-Bretagne, les prêtres étaient susceptibles de recevoir leur nomination dans n'importe quelle paroisse. Or, si les différents dialectes bretons sont réputés correspondre au découpage des anciens évêchés d'avant la Révolution, les nouveaux évêchés constitués au moment de la Révolution sur la base du même tracé que les départements, ne sont pas homogènes linguistiquement. L'évêché de Quimper et Léon – autrement dit le Finistère – est paradoxalement, du point de vue de la langue bretonne elle-même, le plus « polyglotte », puisqu'il inclut la plus grande partie de la Cornouaille, le Léon dans sa totalité, trois communes de parler vannetais au sud-est, et au nord-est plusieurs cantons d'expression trégorroise : il se révèle à lui seul un condensé de toute la Basse-Bretagne.
- 33 L'évêché de Vannes est coupé en deux linguistiquement : à l'est le pays gallo ; à l'ouest le pays bretonnant, ce dernier n'étant cependant pas entièrement vannetais, puisqu'il inclut au nord près de deux cantons de parler cornouaillais<sup>40</sup>. L'évêché de Saint-Brieuc et Tréguier, calqué sur le département des Côtes-du-Nord (aujourd'hui Côtes d'Armor), est également bilingue, avec une partie orientale française et une partie occidentale trégorroise pour l'essentiel, en y incluant d'ailleurs le Goélo, mais il comporte aussi dans sa frange sud quelques paroisses de parler cornouaillais et vannetais. Pour faciliter l'administration du diocèse, Mgr Morelle définit en 1906 qu'il sera divisé en deux archidiaconés, celui de Saint-Brieuc qui comprendra toutes les paroisses de langue française, et celui de Tréguier qui comprendra « toutes les paroisses de langue bretonne<sup>41</sup> ».
- 34 Comment le clergé a-t-il vécu tant de variation dialectale ? Il apparaît tout d'abord que chaque évêché a élaboré et imposé son standard<sup>42</sup>. La plus belle illustration, au niveau de l'écrit, en est la publication bretonne des *Annales de la Propagation de la Foi*, dont trois variantes furent imprimées :
- *Lihereu Brediah ar Fe*, à partir de 1843 dans l'Évêché de Vannes
  - *Lizeriou Breuriez ar Feiz* à compter de 1844 dans celui de Quimper et Léon
  - *Keloio Prezegerez ar Fe*, à partir de 1865 dans celui de Saint-Brieuc et Tréguier
- 35 On en trouve une illustration laïque à la veille de la Première Guerre mondiale dans le bulletin « Brug / Bruyères » que fait paraître Émile Masson depuis Pontivy, en 1913-14. Ayant fondu ce petit mensuel pour répandre les thèses socialistes et libertaires dans la paysannerie de Basse-Bretagne, il s'entoure de collaborateurs à même d'écrire dans chacun des dialectes, et notamment de Julien Dupuis pour le vannetais, Jos le Bras pour le léonard, Louis-Napoléon Le Roux pour le trégorrois, Eostig Kerineg<sup>43</sup> pour le cornouaillais...
- 36 Ce sont, bien évidemment, les situations extrêmes qui provoquent le plus d'embarras. On en découvre plusieurs allusions dans la correspondance échangée entre les recteurs et leur évêque, lorsqu'en 1902, le Président du Conseil, Émile Combes, veut interdire la prédication en breton<sup>44</sup>. Il s'agit autant de dialectologie que de rapports entre langue écrite et langue parlée. L'abbé Coquil, en poste à Quemeneven, note ainsi que « les

Cornouaillais, du moins ils le disent, ont certaines difficultés à bien saisir le sens de certains mots du dialecte de Léon ».

- 37 L'abbé Berthou, à Baye, détaille les réflexions qui lui ont été faites concernant le catéchisme « par beaucoup de familles de cette paroisse de Baye. Elles prétendent, peut-être avec raison, que le nouveau catéchisme breton du diocèse de Quimper n'est pas compris dans ce coin retiré de la Cornouaille. Il y a quelques années, nous avons trois catéchismes différents pour le texte et la forme, évidemment se réduisant à la même et vraie doctrine, et traduits en trois dialectes différents pour la Cornouaille, le Léon et le Tréguier. À cette époque, le catéchisme breton offrait moins de difficultés et s'apprenait aisément. Monseigneur Nouvel, Évêque de Quimper, avait arrêté dans sa sagesse qu'il n'y aurait qu'un seul catéchisme pour le Grand Diocèse ; et le catéchisme de Rennes, sauf quelques légères modifications, fut adopté, et traduit en un seul dialecte breton. L'étude du catéchisme français n'offrit aucune difficulté ; mais il en fut autrement pour le catéchisme breton, dans la généralité des paroisses rurales. Ici, les parents ne cessent de me répéter que leurs enfants ne comprennent pas le breton du nouveau catéchisme, qui est traduit dans le dialecte de Léon ; et c'est pour cette raison qu'ils ont regretté l'ancien catéchisme de Quimper et qu'ils veulent encore se le procurer. C'est aussi pour ces raisons qu'ils laissent toute liberté, toute latitude à leurs enfants d'apprendre le catéchisme français dans les écoles, sauf de rares exceptions. L'institutrice communale elle-même préfère apprendre un seul catéchisme à ses nombreux élèves. C'est plus facile ».
- 38 Tous les prêtres finistériens ne sont cependant pas de cet avis. À Pouldreuzic, l'abbé Le Moal confirme que le breton du Léon était bien alors la langue commune en usage à l'église, sans que cela entraînaît de difficultés : « je vous assure que moi Cornouaillais, je n'emploie dans la conversation et en chaire que le dialecte de Léon, et je suis parfaitement compris de tous mes paroissiens ».
- 39 La situation de ces deux recteurs, Alain Troadec à Rédéné et Noël Le Moal à Pouldreuzic, n'est cependant pas identique. Le premier est « un Léonard de Saint-Thégonnec, nommé recteur dans une paroisse qui ne connaît que le dialecte vannetais. Eût-il été Cornouaillais ou Trégorrois, il y aurait rencontré la même difficulté. Les trois paroisses vannetaises (Arzano, Guilligomarc'h et Rédéné) étaient redoutées des prêtres non originaires de ce canton ; car une nomination à cet endroit postulait automatiquement l'étude d'un dialecte inconnu ». Le second « était un Cornouaillais du Huelgoat qui, il est vrai, venait de passer 13 ans de vicariat à Plouguerneau, où il avait dû nécessairement utiliser le dialecte léonard, sous peine de passer pour un *paour kêz den* radicalement inculte aux yeux des *homines plouguernicii*<sup>45</sup> ». Le propos de l'abbé Le Moal est en tout cas l'indication à la fois de la faculté d'adaptation du clergé à l'égard de la variation dialectale et de la prédominance du léonard pour assurer la prédication, puisque tout en étant originaire du centre Finistère, il affirme prêcher en dialecte du Léon en pays bigouden.
- 40 Moins d'un demi-siècle plus tard, en 1946, la problématique paraît s'être aggravée. C'est toujours dans le même secteur sud-est du Finistère que les difficultés sont les plus aiguës. À Querrien, à cette date, la prédication est assurée en français « sur la demande du peuple, parce que ni le breton léonard ni le breton cornouaillais ne sont compris, si ce n'est qu'avec une difficulté énorme ». En situation d'échange, « il arrive, selon un enquêteur, que les prêtres se mettent à parler le breton, en conversation, pour tâcher à l'occasion de saisir le dialecte en usage. Mais, rapidement, les paroissiens, trop gênés

pour se faire comprendre en leur breton, reviennent au français ». À Locunolé, les fidèles s'adressent au prêtre en français, non seulement parce que ce serait « passer pour un ignorant de lui parler la langue bretonne », mais aussi parce qu'« avec notre dialecte (quoique très musical) le prêtre, étranger à notre contrée ne se familiarise que très difficilement ». Même à Pouldreuzic, en pays bigouden, « beaucoup s'adressent au prêtre en français, surtout au bourg et surtout quand le prêtre est d'origine léonarde parce qu'il n'y a pas de spontanéité ». On se trouve, dans tous ces cas, en situation limite de réciprocité.

- 41 On peut dès lors s'interroger sur la manière dont cette question de l'intercompréhension, ainsi que les problèmes connexes relatifs aux niveaux de langue, a été vécue par le clergé : quel type de breton utilisaient-ils pour leurs sermons ? quelles différences, dialectales ou autres, pouvait-il y avoir entre ce breton et celui de leurs paroissiens ? J'ai moi-même posé ces questions à un certain nombre de prêtres retraités des trois évêchés, dont la plupart avaient été ordonnés dans la période de l'entre-deux-guerres. Leurs réponses fournissent de bonnes indications sur leur approche de la question<sup>46</sup>.
- 42 Mgr Favé, Léonard d'origine, mais Scaërois d'adoption, assure que les bretonnants peuvent dépasser leurs différences de parler : « comme j'ai prêché dans toutes les paroisses de l'évêché, comme je parle une sorte de *breton simple* ainsi que le disait R.H.<sup>47</sup>, peu m'importe où prêcher. Et puis les gens savent qu'il y a deux bretons et connaissent deux bretons : celui qui est leur langue quotidienne, avec quelques différences d'un coin à l'autre, et le *bon breton*, celui de la Vie des saints, de *Lizeri Breuriez ar Feiz*<sup>48</sup>, du Bleun-Brug<sup>49</sup>, du catéchisme, des cantiques bretons qu'ils entendent tous les dimanches à la messe. Ils comprenaient bien le *bon breton*<sup>50</sup> ».
- 43 L'abbé J.-F. Falc'hun formule en d'autres termes les mêmes conclusions : il prêchait en « un breton populaire, déclamé selon les règles de la grammaire, autant que possible ; avec des mots *techniques*, selon les besoins... Mon breton était, depuis l'enfance, fortifié par l'étude. Le breton de mes sermons était celui de la vie quotidienne pour ce qui est de la prononciation des mots et de construire les *phrases*. Bien sûr, il y avait aussi des termes de science religieuse ! Je crois que mes paroissiens me comprenaient. Et sans m'enorgueillir, je peux dire qu'il venait des fidèles de l'extérieur pour entendre un breton qui leur plaisait ».
- 44 L'abbé Goarzin souligne également que « le breton des sermons utilisait des mots techniques indispensables ». L'abbé Simon utilisait « le breton du Léon, celui de tous les jours », mais se servait aussi du dictionnaire de Vallée et d'une grammaire : « cela correspondait, dit-il, au breton que j'avais entendu, ou lu, étant jeune. Il n'y avait guère de différences entre le breton des sermons et celui des paroissiens. Ils semblaient bien comprendre mon breton ». Le point de repère de l'abbé Philippot était « la revue *Ar Vuhez Kristen*<sup>51</sup> et autres publications de ce genre, avec le souci cependant d'être proche du breton parlé couramment ».
- 45 Le compatriote de Per-Jakez Hélias qu'est l'abbé Plouzennec affirme avoir « essayé de (s')adapter aux paroisses » dans lesquelles il est passé, du Trégor au Léon : « à mon avis, c'était plus facile pour nous, cornouaillais, de prêcher dans les paroisses du Léon que pour les prêtres venus du Nord de prêcher en Cornouaille (sauf le Cap, dont le breton se rapprochait du léonard)<sup>52</sup> ». La proximité géographique aide à dépasser les divisions dialectales : « à Plouézoc'h, en face du Léon, la majorité comprenait le léonard tout proche » (abbé Mao).

- 46 Les non-Finistériens avaient les mêmes soucis : l'abbé Chalony déclare qu'il prêchait « en breton du Trégor bien entendu, pas de breton savant ni breton littéraire, mais le breton de tous les jours ». En pays vannetais, l'abbé Le Marec, originaire de Pluvigner, utilisait « autant que possible le breton de tous les jours, mais il y a des idées difficiles à exprimer dans une langue sans employer des termes un peu savants pour l'ensemble des gens ». À Meslan, commune du pays pourlet, le breton diffère très peu du vannetais : « les gens comprenaient mon breton, mais je sentais bien que je n'avais pas certaines tournures et expressions ou ce léger accent qui fait la saveur d'une langue ».
- 47 L'abbé Le Poulichet reconnaît que la langue de la prédication n'est « pas exactement » celle qu'il avait apprise dans sa jeunesse. L'abbé Rouaud, qui n'était pas bretonnant de naissance, le devint au Grand Séminaire : il s'est efforcé de rendre son vannetais « le plus simple et le plus concret possible, et le plus près de la langue de tous les jours [...] À cette date<sup>53</sup>, le clergé avait fait un gros effort pour se rapprocher du langage parlé et pour éviter les mots ou expressions françaises qui, un moment, remplissaient les livres de piété ». L'abbé Le Mentec, en étant muté de Colpo et Carnac à Guiscriff et La Trinité-Langonnet, et passé du vannetais au cornouaillais, raconte « une anecdote vraie qui met en relief la différence de prononciation et d'accentuation entre le vannetais et le cornouaillais. Un de mes bons collègues faisait son premier sermon à Guiscriff où il venait d'être nommé. À la sortie une brave paysanne voulut le féliciter en lui disant : *vous prêchez très bien, mais je n'ai rien compris, car vous parliez en français*. Or, c'était en vannetais qui était aussi son breton natal...<sup>54</sup> »
- 48 Pour sa part, l'abbé Bellec, par exemple, cesse de prêcher en breton parce qu'il ne parvient pas à surmonter les différences de prononciation du breton d'un dialecte à l'autre : « placé en Cornouaille, j'utilisais la langue du Léon, celle des livres. J'avoue que même ceux qui étaient forts en breton, ce qui, je le répète, n'était pas mon cas, se faisaient difficilement comprendre. Interrogée pour savoir si elle comprenait les sermons, une femme répondit : *fors de lar*<sup>55</sup>. Mieux valait donc prêcher en français. Depuis, je n'ai jamais prêché en breton ».
- 49 L'ensemble de ces citations et notations ne prétend pas rendre compte d'une manière exhaustive de la façon dont la variation diatopique du breton a été perçue au fil du temps. Je ne les ai d'ailleurs picorées que dans le cadre d'une recherche historique et sociolinguistique plus générale sur l'évolution diachronique de la pratique du breton depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Sans aucun doute, y aurait-il matière à développer sur ce sujet une recherche spécifique et plus approfondie. Je me limiterai en conclusion à quelques considérations et questionnements.
- 50 Les différences dialectales du breton n'ont-elles pas été d'autant plus fortement perçues que le français était identifié, lui, comme étant uniforme et invariant ? C'est en effet dans le cadre du système scolaire que, pendant tout le XIX<sup>e</sup> et même pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les bretonnants ont d'abord été mis, à l'âge scolaire, en contact avec le français. C'est le plus souvent à l'école qu'ils ont appris à parler, à lire et à écrire le français. Mais alors que la variation concerne aussi le français et que tous les Français étaient et sont bien évidemment loin de le parler de la même façon, pendant longtemps les bretonnants ont dû s'imaginer que le français correspondait à la forme de langue qu'ils découvraient dans leurs manuels scolaires (et ultérieurement dans les documents administratifs, la presse écrite...) : d'une certaine manière, cette découverte s'est toujours faite par le biais de l'écrit, dont chacun sait combien il « tend vers l'unicité<sup>56</sup> ». Alors qu'ils pouvaient se rendre compte au quotidien des différences de

breton d'une paroisse ou d'un canton à l'autre déjà signalées au XVIII<sup>e</sup> siècle par Grégoire de Rostrenen ou Dom Le Pelletier, ils n'avaient pas ou peu d'outils à leur disposition pour penser la variation du français national<sup>57</sup>.

- 51 La variation diatopique n'apparaît-elle pas dès lors comme l'un des facteurs – parmi de multiples autres<sup>58</sup> – qui a pu favoriser l'adoption du français comme langue de communication et d'échange au détriment du breton ? Mgr Pancemont, l'évêque de Vannes, se lamentait déjà au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle en ces termes : « je ne puis m'empêcher de gémir sur l'avenir réservé à vos cantons, s'ils ne cultivent pas davantage la langue française<sup>59</sup> ». Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Troadec expose explicitement à Rédéné ce qui l'amène à préférer le français, même s'il continue à prêcher en breton : « étant donné, écrit-il, la difficulté que nous autres fidèles du Finistère nous avons à parler le vannetais qui est l'idiome exclusif de cette paroisse, nous ne pouvons mon vicaire et moi que favoriser l'extension du français ». Au Préfet du Finistère, il écrit : « je sais ce qu'il en coûte à un prêtre finistérien – ce prêtre fût-il amateur de breton – de parler le dialecte vannetais, qui est le dialecte exclusif de cette paroisse ». Le cas de Rédéné et des deux autres paroisses anciennement vannetaises qui ont été incluses dans le département du Finistère est sans aucun doute un cas extrême. Il n'en révèle pas moins les difficultés ressenties par ceux qui y recevaient leur affectation<sup>60</sup>.
- 52 Les situations ouvertement conflictuelles sont assez rares<sup>61</sup>. On en rencontre cependant dans le même secteur sud-est du Finistère, sur la commune de Querrien, dont la population de parler vannetais n'apprécie pas de recevoir des prédicateurs d'origine léonarde ou cornouaillaise à la fin de la dernière guerre. Trois pères Oblats originaires du Léon y étaient venus assurer la prédication à l'occasion d'une mission en 1944 : « malgré la demande des paroissiens, ils commencèrent la prédication en breton léonard. Une délégation de la JAC<sup>62</sup> s'en vint alors trouver les Pères pour avoir le français. Les délégués furent mal reçus et traités de 'snobistes'. Mais les Pères revinrent de leurs préjugés, lorsqu'ils entendirent ceux-là leur parler en leur breton ; et dans la suite, la prédication se fit en français<sup>63</sup> ».
- 53 Plusieurs des prêtres retraités que j'ai interrogés en 1990 soulignent également, on l'a vu, les problèmes que leur posaient les différences de prononciation ou d'accentuation du breton d'un parler à l'autre. Grégoire de Rostrenen les avait déjà rencontrés au XVIII<sup>e</sup> siècle, et c'est apparemment l'une des raisons pour lesquelles il avait entrepris ses travaux de lexicographie : « mon breton, écrit-il, était peu intelligible, sinon dans l'évêché de Vannes, où j'avais passé mes premières années. J'ajouterai à cela que partout où j'ai demeuré, j'ai consulté les plus habiles dans la langue bretonne, tant pour les mots et la construction des phrases, que pour la prononciation, afin de pouvoir prêcher la parole de Dieu d'une manière intelligible en tous lieux, de trouver ma patrie partout et de n'être barbare nulle part<sup>64</sup> ». Dans sa thèse sur la prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime, F. Roudaut signale le cas de trois capucins du couvent de Roscoff, originaires l'un de Locronan (en Basse-Cornouaille), un autre de Bothoa (en Haute-Cornouaille) et le troisième de Guingamp (dans le Trégor) et donnant des stations bretonnes dans l'Évêché de Léon<sup>65</sup>.
- 54 S'il est deux siècles plus tard, de par sa longue fréquentation des Archives de l'Évêché de Quimper, un excellent connaisseur de la population ecclésiastique finistérienne, il s'agit bien du chanoine Jean-Louis Le Floc'h. Il confirme les propos déjà cités de Mgr Favé : « la langue de la chaire en zone KLT n'était pas absolument le dialecte

léonard, bien qu'il y fût très apparenté : c'était un breton que tous comprenaient et qu'on ne parlait nulle part exactement de cette manière. Une longue immersion dans tel ou tel canton cornouaillais provoquait d'ailleurs des emprunts au vocabulaire local<sup>66</sup> ». Autrement dit, l'intercompréhension n'est pas une chimère, malgré tout : la dynamique unitaire du breton a bel et bien existé, et l'intercompréhension a bel et bien correspondu – et correspond toujours – dans certains contextes à une réalité<sup>67</sup>.

- 55 Mais les potentialités d'intercompréhension n'ont pas été suffisantes pour contrebalancer l'impression, ressentie par la plupart des locuteurs, d'une langue fragmentée. On devrait sans doute plus exactement considérer qu'elles se sont étioilées à partir du moment où tout un chacun a eu le français commun à sa disposition. Ainsi, au moment de la dernière guerre, les variations diatopiques sont vécues comme insurmontables, même à moins de 20 kilomètres de distance : « la guerre ayant amené les citadins à se ravitailler à la campagne, on leur parle le français bien qu'ils comprennent et puissent parler le breton. Mais leur breton est différent. Douarnenez ne parle pas le breton de Guengat<sup>68</sup> ». Si le français s'est imposé, c'est donc aussi parce que le breton n'a généralement pas pu, aux yeux de ces locuteurs, dépasser le stade de langue locale ou de badume et qu'aucune norme n'a réussi ni à s'imposer ni à se généraliser<sup>69</sup>. Sauf peut-être pour les maquignons qui fréquentaient toutes les foires de la région, il n'a pas servi de moyen de communication nécessaire et reconnu comme tel sur tout le territoire de la Basse-Bretagne. Les différenciations dialectales ont donc été bel et bien perçues, à un moment donné, comme un handicap.
- 56 Même si la diffusion en est limitée, seraient-elles désormais considérées comme un atout, ou comme un argument ? De fait, et alors que l'usage du breton au quotidien est devenu largement minoritaire en Basse-Bretagne même, la question des dialectes n'est toujours pas résorbée aujourd'hui. La seconde édition du dictionnaire unilingue d'*An Here*, tout en voulant s'opposer à « l'émiettement dialectal » de la langue et tout en considérant que « beaucoup sont trop tentés d'utiliser le mini-dialecte de leur terroir », s'est précisément fixé pour tâche de tirer parti « des richesses que l'on trouve dans tous les bretons » dans une perspective d'unification volontariste de la langue : il a donc intégré toute une série de termes qui « pour être dialectaux ont été admis depuis très longtemps dans la langue littéraire », et en particulier près de 500 entrées spécifiquement vannetaises<sup>70</sup>. Les enseignants des différentes filières de breton ne débattent-ils pas eux aussi pour savoir dans quelle mesure et de quelle manière leur enseignement doit ou non prendre en compte cette terrible variation diatopique ?

---

## NOTES

1. Selon Marie-Louise Moreau, on distingue classiquement quatre types de variations : la variation diachronique est liée au temps ; la variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la variation diastratique observe les différences entre classes sociales ; la variation diaphasique s'intéresse aux situations de discours. Marie-Louise MOREAU, « Variation », *Sociolinguistique*, éd. M.-L. Moreau, Mardaga, 1997, p. 283-284.

2. P. F. GRÉGOIRE DE ROSTRENEN, *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton [...]*, Rennes, Julien Vatar, 1732. Citation relevée dans la 3<sup>e</sup> édition : Guingamp, Jollivet, 1834, p. X.
3. Dom Louis LE PELLETIER, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, F. Delaguet, 1752, p. 12.
4. Yves LE GALLO, *Clergé, religion et société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1840*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1991, vol. 1, p. 16.
5. Francis GOURVIL, *Langue et littérature bretonnes*, Presses Universitaires de France, 1952, p. 97-98 (*Que sais-je ?*, n° 527).
6. Ce qu'avait déjà observé Dom Le Pelletier, puisqu'il admet que « la manière de parler est assez uniforme en Léon, si ce n'est vers Tréguier et Cornwaille, où ils imitent un peu leurs voisins », *Dictionnaire, op. cit.*, p. 14.
7. Pierre LE ROUX, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Rennes, Plihon, 1924-1963, 6 vol.
8. François FALC'HUN, *Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne*, Paris, UGE, 1981, 662 p. (3<sup>e</sup> édition).
9. Jean LE DÛ, *Nouvel atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Brest, CRBC, 2001, 2 vol. , 600 cartes, p. 4 de couverture.
10. Il s'agit de celles d'André Bothorel (le breton d'Argol), Per Denez (Douarnenez), Yvon Evenou (Lanvenegen), Francis Favereau (Poullaouen), Humphrey Humphreys (Bothoa), Alain Le Berre (Ichthyonimie), Jean Le Dû (Plougrescant), Jean-Marie Plonéis (Berrien), Jean-Yves Plourin (Langonnet et Saint-Servais). Fañch BROUDIC, *Évolution de la pratique du breton de la fin de l'Ancien Régime à nos jours*, Brest, auteur, 1993, vol. 4, annexe 2, p. 1168-1169.
11. Il importe de préciser à ce stade que dans cet article, les termes *dialecte* ou *parler* versus *langue* ou *idiome* sont rapportés dans leur acception courante, et ceci est particulièrement vrai pour les citations datées. Michel Launey vient de faire le point sur ces questions de terminologie, en précisant qu'« à la notion de *dialecte* doit toujours être associé un nom de langue et un nom de région », et il illustre son propos précisément par le cas du breton : « le breton est une langue, mais cette langue existe sous forme de différents dialectes. On peut donc dire, à propos du vannetais [...], soit que c'est du breton, soit que c'est un *dialecte* breton. On peut aussi parler *des dialectes du breton* ou *des dialectes bretons...* ». Pour définir que l'on a affaire à deux dialectes de la même langue ou à deux langues différentes, le critère le plus communément admis, bien que non totalement satisfaisant, est selon lui celui de l'intercompréhension. Les dialectes se subdivisent en sous-dialectes, qui peuvent se subdiviser à leur tour en parlers. La définition que donne M. Launey du parler se rapproche de celle du badume fournie par Le Dû – Le Berre : « l'usage d'une langue tel qu'on peut le décrire à l'échelle d'un village ou d'une commune ». Michel LAUNEY, *Quelques notions sur les langues*, Les langues de France / s.d. de Bernard Cerquiglini, PUF, 2003, p. 11-17. Jean LE DÛ, Yves LE BERRE, « Parité et disparité : sphère publique et sphère privée de la parole », *La Bretagne Linguistique*, 1995, vol. 10, p. 7-25.
12. Arthur YOUNG, *Voyages en France. 1787, 1788, 1789 / traduction, introduction et notes de Henri Sée*, Paris, A. Colin, 1976, p. 233-234. Les termes en italique sont en français dans le texte.
13. Cité par Ferdinand BRUNOT, *Histoire de la langue française. Tome VII. La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, 1926, p. 396.
14. Cité par Jacques GURY, « À la découverte de la Bretagne dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne / sous la direction de J. Balcou et Y. Le Gallo*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987, t. 1, p. 396.
15. F. BRUNOT, *La propagation...*, *op. cit.*, p. 266.
16. Jules SIMON, « Premières années », p. 16-17. Cité par François MORVANNOU, *Aspects de la littérature bretonne vannetaise dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, auteur, 1980, p. 51.
17. Cité par Eugène BÉREST, « La Bretagne dans le *Tableau de la France* de Michelet », *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, op. cit.*, p. 202.

18. Cité par Eugène BÉREST, « Les voyageurs français en Bretagne », *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, op. cit., p. 204.
19. Ce « sic » ne vaut que parce que le terme « menhir » donne à un non-locuteur l'impression d'être « breton » (ce qui n'est pas faux du point de vue de son étymologie), alors que de fait les bretonnants, et Flaubert le confirme, utilisent « peulvan ».
20. Fañch BROUDIC, « Littérature et sociolinguistique. Relire Flaubert », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXXIV, 1995, p. 304-312.
21. L'édition consultée est celle de 1924 : André SUARÈS, *Le livre de l'émeraude*, Paris, éd. Émile-Paul frères, 1924, 321 p.
22. Voir Fañch BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p. 94.
23. Jean MEYER, « Les informateurs de Colbert de Croissy », dans Jean Kerhervé, François Roudaut, Jean Tanguy, *La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy*, Brest, CRBC, 1978, p. 40.
24. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, op. cit., p. 282-284.
25. Fañch ROUDAUT, *La prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime*, Brest, auteur, 1975, p. 50.
26. A. GAZIER, *Lettres à Grégoire sur les patois de France. 1790-1794*, Paris, G. Pedone-Lauriel, 1880. Genève, Slatkine, 1969, p. 280-289.
27. Cité par Yves LE GALLO, *Prêtres et prélats du diocèse de Quimper de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1830*, Brest, auteur, 1980, p. 13.
28. Cité par F. BRUNOT, *Histoire de la langue française...*, op. cit., p. 496.
29. Cité par Claude LANGLOIS, *Le diocèse de Vannes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 172.
30. Daniel BERNARD, Pierre LE ROUX, « Une enquête ministérielle sur les dialectes bretons sous le Premier Empire », *Annales de Bretagne*, t. LX, fasc. 1, 1953, p. 79-91.
31. Étudiant, dans l'article cité dans la note précédente, le texte de ces onze versions, Pierre Le Roux analyse le rapport à la langue bretonne de ces ecclésiastiques, tous nés avant la Révolution, dans les termes suivants : « pour eux le breton écrit était une langue littéraire commune, à laquelle ils avaient toujours tendance à se conformer quand ils écrivaient ; cela est très visible chez la plupart des traducteurs : à côté des formes particulières de leur parler, que justement on leur demandait, se présentent beaucoup plus nombreuses celles de l'écriture traditionnelle ».
32. Cité par Goulc'han KERVELLA, *Médecine et littérature en langue bretonne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Brest, Le Liogan, 1991, p. 293.
33. Cité par Daniel BERNARD, *La langue bretonne à l'école primaire*, s.l., s.n., s.d., p. 3-5.
34. J.-F. BROUSMICHE, *Voyage dans le Finistère en 1839, 1830, 1831*. Tome second, Quimper, Morvran, 1977, p. 228.
35. M. HABASQUE, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, Vve Guyon, 1832, p. 111.
36. Rapporté par Yves LE GALLO, « Basse-Bretagne et Bas-Bretons », *Histoire littéraire et culturelle...*, op. cit., p. 147.
37. Paul SÉBILLOT, « La langue bretonne. Limite et statistiques », *Revue d'ethno-graphie*, t. V, n° 2, janvier 1886, p. 1-29.
38. Pierre KNECHT, « Dialecte », *Sociolinguistique*, op. cit., p. 120.
39. Léon FLEURIOT, « Les langues de Bretagne. Aperçu sur l'histoire du breton », *La Bretagne / sous la direction de Yann Brekilien*, Paris, Les éditions d'Organisation, 1982, p. 263.
40. Alors que le Morbihan compte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle 300 000 bretonnants, F. Morvannou évalue alors les Cornouaillais de ce département à 24 000 et les habitants du pays pourlet à 36 000. F. MORVANNOU, *Aspects de la littérature bretonne vannetaise...*, op. cit., p. 49.



41. Voir Fañch BROUDIC, *À la recherche de la frontière. La limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Brest, Ar skol vrezoneg, 1995, p. 51-53.
42. Sur la définition du « standard », voir, dans le cadre de l'approche badume / standard / norme, celle que proposent Jean LE DÛ, Yves LE BERRE, *Parité et disparité...*, *op. cit.*, p. 7-25.
43. Pseudonyme de Yvon Crocq. Voir Fañch BROUDIC, *Al liberterien hag ar brezoneg. Brug : 1913-1914*, Brest, Brud Nevez, 1983, 283 p.
44. Fañch BROUDIC, *L'interdiction du breton en 1902*, Spézet, Coop Breizh, 1997, 182 p.
45. *Paour kêz den : pauvre type. Homines plouguernicii* : les habitants de Plouguerneau. Témoignage du chanoine Jean-Louis LE FLOC'H, alors archiviste de l'Évêché à Quimper. Correspondance personnelle.
46. Fañch BROUDIC, *La pratique du breton...*, *op. cit.*, p. 166-179.
47. Roparz Hemon, Allusion au « brezoneg eeun » préconisé par cet auteur dans certains de ses écrits.
48. Revue « Lettres de la Proagation de la Foi ».
49. Mouvement catholique « Fleur de Bruyère ».
50. Sur la base de ces considérations, on peut estimer que la différenciation entre badume et standard était depuis longtemps perçue *in vivo*, avant qu'elle ne soit théorisée dans le cadre d'une nouvelle approche sociolinguistique par Le Dû-Le Berre.
51. Périodique *La Vie chrétienne*.
52. Autre aveu du même prêtre : « je ne garde pas personnellement un bon souvenir de mon catéchisme en breton. C'était du pur breton léonard, et le petit Bigouden que j'étais n'y comprenait pas grand-chose, et je dois avouer qu'en arrivant au petit séminaire, je ne savais pas grand-chose de la religion ! »
53. Soit en 1939.
54. Le Professeur Le Gallo m'a cependant fourni à ce sujet un contre-témoignage : « j'ai entendu prêcher au Saint le recteur qui était de Silfiac ». Note du 5 avril 1993.
55. À force de le dire.
56. *Une langue : le français* / sous la direction de Roberte Tomassone. Paris, Hachette éducation, 2001, p. 54.
57. À l'exception des hommes happés par le service militaire à compter de la Révolution et des émigrations qui se mettent en place dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les bretonnants ne sortaient guère de Basse-Bretagne. On en a une preuve indirecte par G. Flaubert et M. Du Camp dans leur récit de 1847 : « de ce qui se passe ailleurs il [le paysan breton] ne sait rien, si ce n'est qu'à vingt ans son fils ira se battre, puis qu'il y a une ville qui s'appelle Paris, et que le roi de France est Louis-Philippe, dont il vous demandera des nouvelles - par interprète - en s'informant s'il vit encore - si vous le voyez souvent, et si vous dînez chez lui ». Voir F. BROUDIC, « Relire Flaubert », *loc. cit.* voir note 20.
58. Pour l'analyse de l'ensemble des facteurs qui ont conduit à la substitution, se reporter à ma thèse, *La pratique du breton...*, *op. cit.*, p. 353-452.
59. Cité par Claude LANGLOIS, *Le diocèse de Vannes...*, *op. cit.*, p. 172. F. MORVANNOU, *Aspects de la littérature bretonne vannetaise...*, *op. cit.*, p. 49.
60. Fañch BROUDIC, *L'interdiction du breton en 1902*, *op. cit.*
61. Sous réserve de recherches complémentaires dans les archives, voire même de témoignages oraux.
62. Jeunesse Agricole Catholique.
63. Voir Fañch BROUDIC, « Une enquête de séminaristes en 1946 », *La pratique du breton...*, *op. cit.*, p. 129-166. D'après les Archives de l'Évêché de Quimper, cote 2 H 303.
64. P. F. GRÉGOIRE DE ROSTRENE, *Dictionnaire françois-celtique...*, *op. cit.*, p. XVI.
65. Fañch ROUDAUT, *La prédication en langue bretonne...*, *op. cit.*, p. 50.

66. KLT : abréviation courante en breton pour désigner les trois dialectes ou parlers de Cornouaille (K pour Kerne), Léon (L) et Tréguier (T) par opposition au Vannetais (G, pour Gwened), dont l'accentuation et la prononciation sont différentes.

67. Les médias en langue bretonne d'aujourd'hui, bien que relativement peu développés, et dans un contexte sociolinguistique profondément transformé, y contribuent sans doute à leur façon désormais. Cette donnée mériterait à elle seule une étude spécifique.

68. Observation retranscrite d'après le témoignage d'un séminariste dans le cadre de l'enquête de 1946. Voir Fañch BROUDIC, *La pratique du breton...*, op. cit., p. 165.

69. Si ce n'est sans doute au niveau de la langue écrite, au point que ce « breton littéraire », normé et parfois plus que normé, est devenu une référence, quel que soit le contexte (positif ou négatif) dans lequel il est mentionné.

70. *Geriadur brezhoneg An Here*, Plougastel-Daoulas, An Here, 2001, p. XV. Les citations sont traduites par mes soins.

## RÉSUMÉS

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les lexicographes, tant Grégoire de Rostrenen que Dom Le Pelletier, observent que le breton se parle différemment selon les cantons ou les diocèses. Les écrivains voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle ne font que le constat d'un usage généralisé de la langue en Basse-Bretagne, si ce n'est Mérimée, fort contrarié de découvrir la variation. Plus tard, ce sont les personnels en charge de l'administration, les historiens et les linguistes qui prennent en compte le fait qu'on y parle certes le breton, mais surtout un breton. Ceux qui ont été le plus confrontés à la variation diatopique, ce sont les évêchés et les membres du clergé dans la mesure où le breton a été la langue de la prédication et celle du catéchisme jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les uns mettent l'accent sur l'intercompréhension, les autres sur la différenciation. A-t-il existé une *koinè* bretonne ?

As early as the 18th century, lexicographers such as Grégoire de Rostrenen and Dom Le Pelletier observed that Breton was spoken differently in different cantons and dioceses. The travel writers of the 19th century only noted a generalized use of the language in Western Brittany, except for Mérimée, who was very upset to discover the variation. Later, the staff in charge of the administration, historians and linguists took into account the fact that Breton was certainly spoken there, but above all a variety of Breton. Those who were most confronted with the diatopic variation were the bishops and members of the clergy, since Breton was the language of preaching and catechism until the middle of the 20th century. Some emphasise intercomprehension, others differentiation. Was there ever a Breton *koinè*?

## INDEX

**Keywords :** Breton (language), diatopic variation, language practices, intercomprehension, differentiation, sociolinguistics

**Mots-clés :** breton (langue), pratiques linguistiques, variation diatopique, intercompréhension, différenciation, sociolinguistique

AUTEUR

**FAÑCH BROUDIC**

Responsable des émissions en langue bretonne sur France 3 Ouest, membre associé du CRBC